



## Conditions Générales de Vente

OSKAR : ZI de Sacuny - 118 avenue Marcel Mérieux - 69530 Brignais.  
[contact@oskar-training.com](mailto:contact@oskar-training.com) – [www.oskar-training.com](http://www.oskar-training.com)

### I. Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société OSKAR et de son client nommé « le participant » ou « l'apprenant » dans le cadre de la vente des formations. Toute prestation accomplie par la société OSKAR implique donc l'adhésion sans réserve du participant aux présentes conditions générales de vente.

### II. Modalités d'inscriptions

Les inscriptions aux formations OSKAR s'effectuent sur la plateforme de réservation [www.oskar-training.com](http://www.oskar-training.com). Une validation des prérequis peut avoir lieu selon le thème de la formation. A réception du règlement complet ou de l'acompte selon les modalités financières propres à la formation, sous réserve de place disponible, un courrier électronique de confirmation est adressé au participant dans un délai de 48 heures ouvrées pour valider officiellement son inscription et préciser les modalités pratiques de la formation. La convention ou le contrat de formation est transmis concomitamment à cette confirmation.

### III. Mandats de débours

Lorsqu'OSKAR est amenée à engager, en son nom mais pour le compte du participant, des dépenses directement nécessaires à la réalisation de la prestation de formation (ci-après "débours"), le participant mandate expressément OSKAR à cet effet. Les débours sont strictement distincts des honoraires de formation facturés par OSKAR et ne constituent pas un élément de sa rémunération. Le budget maximal autorisé au titre des débours est fixé, sauf accord exprès contraire, à 6 000 € TTC par formation. Les factures afférentes aux débours sont établies au nom du participant et lui sont transmises avec les justificatifs correspondants. OSKAR est remboursé des débours effectivement engagés, à l'euro près, dans un délai de 30 jours à compter de la transmission des justificatifs. Lorsque la formation est prise en charge par un OPCO ou l'ANDPC, le participant s'engage à effectuer les démarches de prise en charge préalables à la formation et à informer OSKAR de toute demande de prise en charge acceptée. Tous les tarifs de formation sont communiqués aux participants débours compris.



#### **IV. Tarifs et modalités de paiements**

Les tarifs des formations sont exprimés en euros, toutes taxes comprises. Sauf indication contraire, le tarif d'inscription comprend la prestation de formation, les documents supports de cours, les 3 pauses quotidiennes (accueil café, pause matin, pause après-midi) ainsi que le repas du midi. Les frais de transport et d'hébergement restent à la charge des participants. En cas de défaut de paiement à l'échéance convenue, OSKAR adressera au participant une relance formelle par courrier électronique. À défaut de régularisation dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de cette relance, OSKAR se réserve le droit de refuser l'accès à la formation ou d'annuler l'inscription du participant, sans préjudice de tout recours en paiement des sommes dues. Des pénalités de retard au taux de l'intérêt légal majoré de cinq points seront applicables de plein droit à compter de l'échéance impayée, conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €.

#### **V. Conditions d'annulation**

Par le participant :

À titre de faculté contractuelle gracieuse, et sans que cela ne constitue un droit légal de rétractation, le participant professionnel dispose d'un délai de 14 jours calendaires à compter de la date de confirmation de son inscription pour annuler celle-ci sans frais. Cette annulation doit être notifiée à OSKAR par tout moyen écrit permettant d'en attester la date (courriel, courrier). OSKAR s'engage à rembourser les sommes versées dans un délai de 14 jours à compter de la réception de la notification d'annulation. Au-delà de ce délai contractuel, en cas d'annulation de la part du participant, les indemnités suivantes restent dues :

- Aucune retenue pour une annulation 3 mois avant le début de la formation.
- 30% du montant total pour une annulation moins de 3 mois avant le début de la formation.
- 50% du montant total pour une annulation dans le mois précédent le début de la formation.

Par la société OSKAR :

La société OSKAR se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation, notamment en cas de nombre insuffisant de participants ou de circonstances indépendantes de sa volonté. OSKAR s'engage à en informer le participant dans les meilleurs délais et, sauf cas de force majeure, au moins 7 jours ouvrés avant le début de la formation. Dans ce cadre, OSKAR remboursera l'intégralité des sommes versées par le participant dans un délai de 14 jours à compter de la notification d'annulation. En cas d'annulation par OSKAR moins de 7 jours ouvrés avant le début de la formation, et hors cas de force majeure, une indemnité forfaitaire égale à 30% du montant total de la formation sera versée au participant en sus du remboursement intégral. Les frais de transport et d'hébergement engagés par le participant



restent à sa charge, sauf si OSKAR a confirmé la formation dans des délais ne permettant pas au participant d'annuler ses réservations.

## **VI. Règlement intérieur**

Le règlement intérieur est disponible sur le site Internet d'OSKAR, également sur demande des participants. L'inscription à une formation avec son règlement, vaut acceptation du règlement intérieur.

## **VII. Droit à l'image**

Conformément à l'article 9 du Code civil et au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), la captation audiovisuelle ou photographique du participant à des fins promotionnelles ou commerciales est subordonnée à son consentement préalable, libre, spécifique, éclairé et univoque, recueilli par un formulaire distinct des présentes CGV, remis au participant au plus tard lors de son arrivée à la formation. Le participant peut refuser de donner son consentement ou le retirer à tout moment, sans que ce refus ou ce retrait ne puisse avoir d'incidence sur son accès à la formation ni sur ses relations contractuelles avec OSKAR. En cas de consentement, les captations pourront être diffusées sur les canaux de communication d'OSKAR (site Internet, réseaux sociaux, newsletter, revues partenaires). Le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux images ainsi collectées auprès de [contact@oskar-training.com](mailto:contact@oskar-training.com).

## **VIII. Propriété intellectuelle**

Tous les droits de propriété intellectuelle afférents aux formations de la société OSKAR, ainsi que les droits de reproduction, représentation et adaptation qui en découlent appartiennent et restent la propriété de la société OSKAR, sans que rien ne puisse être interprété comme cédant ou transférant le moindre droit de propriété à tout tiers.

Toute reproduction, distribution, modification, adaptation, retransmission ou publication, même partielle, de tout élément provenant des formations de la société OSKAR est strictement interdite sans l'accord exprès de la société OSKAR. Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.



## **IX. Données à caractère personnel**

La société OSKAR traite les données à caractère personnel des participants en qualité de responsable de traitement, dans le strict respect du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les données collectées (identité, coordonnées professionnelles, informations de paiement) sont utilisées aux seules fins de gestion administrative des inscriptions, de suivi pédagogique, d'émission des attestations de formation, et le cas échéant de transmission aux organismes financeurs (ANDPC, OPCO). Elles sont conservées pendant une durée de 5 ans à compter de la fin de la formation. L'envoi de communications commerciales par OSKAR ou ses partenaires par voie électronique est subordonné au consentement préalable, exprès et distinct du participant, recueilli par case à cocher spécifique lors de l'inscription (opt-in), conformément à l'article L.34-5 du Code des postes et des communications électroniques. Le participant dispose des droits suivants sur ses données : accès, rectification, effacement, limitation, portabilité et opposition, qu'il peut exercer à tout moment auprès de : [contact@oskar-training.com](mailto:contact@oskar-training.com). En cas de réclamation non résolue, le participant peut saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL - [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

## **X. Loi applicable, clause de territorialité et attribution de compétence**

Les présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. Toutes difficultés relatives à l'application ou à l'interprétation de ces conditions générales de vente seront soumises, à défaut de parvenir à une résolution amiable du litige dans un délai de trente (30) jours, aux tribunaux compétents de LYON qui seront seuls compétents, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie. Avant tout recours judiciaire, les parties conviennent de soumettre leur différend à un médiateur conventionnel désigné d'un commun accord ou, à défaut d'accord, au Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP). La procédure de médiation suspend les délais de prescription pendant sa durée.

## **XI. Force majeure**

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable de l'inexécution ou du retard dans l'exécution de ses obligations si cette inexécution résulte d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, c'est-à-dire d'un événement échappant au contrôle de la partie défaillante, imprévisible lors de la conclusion du contrat et irrésistible dans ses effets. Constituent notamment des cas de force majeure : épidémies ou pandémies rendant la tenue de la formation impossible, catastrophes naturelles, incendies, grèves générales affectant les moyens de transport ou les locaux, décisions administratives imposant la fermeture des lieux



de formation. En cas de force majeure, la formation sera prioritairement reportée à une date convenue entre les parties dans un délai de 6 mois. Si aucun report n'est possible dans ce délai, la formation sera annulée et les sommes versées remboursées intégralement au participant, sans qu'aucune indemnité supplémentaire ne puisse être réclamée à OSKAR.

## **XII. Qualité d'organisme de formation – Cadre réglementaire**

OSKAR est un organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84691952469, conformément aux articles L.6351-1 et suivants du Code du travail. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Conformément à l'article L.6353-1 du Code du travail, une convention de formation ou un contrat de formation professionnelle est conclu entre OSKAR et le participant (ou son employeur) préalablement à toute action de formation. Les programmes détaillés, objectifs pédagogiques, méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et de sanction de chaque formation sont communiqués au participant avant son inscription. OSKAR délivre à l'issue de chaque formation une attestation précisant les objectifs, la nature, la durée et les résultats de l'évaluation des acquis.

## **XIII. Liens d'intérêts et conformité loi anti-cadeaux**

Conformément aux articles L.1453-1 et suivants du Code de la santé publique (loi anti-cadeaux) et au décret n°2020-1266 du 16 octobre 2020 relatif à la transparence des avantages consentis aux professionnels de santé, OSKAR déclare que les formations dispensées constituent des prestations à titre onéreux, dont le coût est intégralement supporté par le participant ou son organisme financeur. Aucune prise en charge de frais d'inscription, de transport ou d'hébergement ne constitue un avantage prohibé au sens des textes précités lorsqu'elle est directement liée à l'exercice de l'activité professionnelle du participant et conforme aux plafonds réglementaires en vigueur. Dans l'hypothèse où des formations dispensées par OSKAR présenteraient un lien avec des dispositifs médicaux ou produits de santé commercialisés par des entreprises liées à OSKAR, ces liens d'intérêts sont déclarés et publiés sur le registre public Transparence Santé ([www.transparence.sante.gouv.fr](http://www.transparence.sante.gouv.fr)). OSKAR s'engage à respecter l'ensemble des obligations déclaratives applicables et à informer les participants de tout lien d'intérêt pertinent en amont de chaque formation.